

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'ERLM **du mercredi 13 novembre 2024**

Présents :

Administration : M. Amand RIQUIER, M. Thibault DELES, M. Alexandre PICAUD, M. Khaled YAKER, M. Abdessatar HASSEN, Mme Valérie DAUMAS, M. Guy ROSSIGNOL

Représentants des parents d'élèves et des élèves : Mme Ozge CAIZERGUES, Mme Manel MAROLO, Mme Fanette ODELAIN AOUI, Mme Tuline BELKHODJA, Mme Iman BEJAOUI DAHMANI, Mme Sawssen DALY BEN MOUSA, Melle Mayssa CHEBEANE, Melle Myriam HAMZA

Représentants des personnels : Mme Elisabeth SIMON, Mme Lucie PAULUS, Mme Nedra ELHLIOUI, Mme DAOUD Sonia, Mme Karine MABROUK, M. SPANU Serge,, M. Karim ZARROUK

Représentants des élèves :

Membres siégeant à titre consultatif : M. Dominique MAS, Mme Madeleine BENNACEUR, M. Michel ZUCCHERO

Absents excusés : Mme Véronique DOUTRELEAU, Mme Christine JACQUEMYN, Mme Nathalie OSPITAL, M. Josian RIGNAULT, M. Fabrice ROUSSEAU, M. Laurent CAIZERGUES, Mme Aida JEMMALI, Mme Martine VAUTRIN JEDIDI, M. Khaled JAMMEZI

M. le proviseur vérifie que le quorum est atteint et ouvre la séance à 14 heures.

22 membres présents

Après désignation d'un secrétaire de séance et adoption en début de séance de l'ordre du jour, les questions abordées seront les suivantes :

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 26 juin 2024
2. Installation des instances
3. Présentation des différentes conventions
4. Bilan de fonctionnement 2023 -2024
5. Présentation du protocole EPS
6. Informations diverses
7. Questions diverses

Les représentants des personnels déplorent les délais d'envoi des documents préparatoires.
Convocation reçue le lundi 11 novembre et documents transmis le mercredi 13 novembre.
Délais trop courts pour formuler les questions à l'attention de la direction.

1/ Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 26 juin 2024

Adoption à l'unanimité.

Contre : Abstention : Pour : 22

2/ Installation des instances

Le proviseur rappelle que certaines commissions ont des compositions fixes et ne peuvent donner lieu à adaptation.

Enumération de la composition de chacune des instances :

Conseil de discipline
Commission hygiène, sécurité et conditions de travail
Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
Comité de vie lycéenne et collégienne
Conseil du second degré
Commission de solidarité
Commission éducative
Commission des voyages
Cellule de formation continue

Mme Odelain pose la question de la place des parents dans la Cellule de formation continue. M. le proviseur répond que les représentants parents ne sont pas prévus dans cette instance.

Mme Benaceur interroge monsieur le proviseur sur les modalités des instances CVC et CVL. M. le proviseur indique qu'il s'agit d'une instance représentative des élèves où ils peuvent exprimer questions et projets. Elle revient sur l'organisation de la journée des Talents de l'année précédente. M. le proviseur indique qu'une réflexion sera menée à ce sujet cette année, en associant les élèves et les représentants parents. Le format de l'année précédente sera revu pour permettre de valoriser véritablement le talent de nos élèves.

Mme Simon demande de revenir à l'ancien format de la journée des Talents, c'est-à-dire sur un temps plus restreint afin de minimiser l'impact sur les cours.

La composition de ces commissions est soumise au vote des membres du conseil d'établissement :

Adoption à l'unanimité.

Contre : Abstention : Pour : 22

3/ Présentation des différentes conventions

M. Le proviseur indique qu'il n'y a pas de convention à acter lors de ce conseil d'établissement. En revanche, il souhaite informer de dons ou d'adhésion faits par l'établissement:

- Souvenir français: en lien avec le projet "Mémoire des sables", adhésion de 50 euros. Il est possible de solliciter le souvenir français pour soutenir des projets.
- APE: Dons de matériel de l'internat qui reste sans utilité pour soutenir le projet de création d'un foyer géré par l'APE à destination d'élèves scolarisés à LGF venant de loin.
- Lion's Club: Don de mobilier scolaire pour aider des écoles tunisiennes. Demande émanant d'un membre du bureau de cette association qui intervenait à titre professionnel sur la rénovation de Paul Verlaine.
- Ecoles tunisiennes: Don de mobilier scolaire pour aider des écoles tunisiennes. Demande faite par Mme BENACEUR. Un courrier de remerciements des écoles a été transmis à l'établissement. Mme Benaceur précise le bénéfice qu'ont pu apporter ces dons pour les élèves. Elle salue la chaîne de solidarité mise en place et remercie le lycée.
- Comité local d'action sociale de La Marsa : Par l'entremise de la déléguée de la circonscription de La Marsa, un don de matériel d'internat a été fait au comité d'action sociale de La Marsa pour des familles nécessiteuses. Un courrier de remerciement a été transmis.

4. Bilan annuel de fonctionnement (cf diaporama)

Présentation exhaustive qui sera transmise aux membres à la suite de la réunion.

a. Examens et orientation

Les taux de réussite au bac sont présentés avec également les taux de mention.

Les taux de réussite au DNB sont présentés avec également les taux de mention.

Mme Benaceur interroge sur le suivi des élèves après leur sortie de l'établissement. M. Le proviseur indique que cela est très fluctuant en fonction des politiques d'établissement du supérieur. Il précise que 90% des élèves poursuivent des études en France.

Les résultats de l'orientation post 3ème, post 2nde et post bac sont présentés.

M. Le proviseur revient sur le résultat assez limité d'orientation vers les classes préparatoires aux grandes écoles au regard des résultats de nos élèves. Mme Mabrouk indique que ce type d'études supérieures implique un accompagnement des parents en France. Mme Belkhodja précise que les élèves sont de plus en plus tentés par les parcours de type Bachelor.

M. le proviseur présente le bilan de l'orientation transmis par la psy EN du lycée.

b. Evolution des effectifs RS 2023 et RS 2024

L'évolution des effectifs à l'école Paul Verlaine est présentée. La baisse des effectifs est réelle mais moins sévère qu'attendue.

Mme Marolo pointe la concurrence émergente. Pour elle, l'apprentissage des langues et les nouvelles technologies seraient vecteurs d'attractivité d'autres structures. M. Spanu rappelle que l'ouverture et la bienveillance sont aussi des marqueurs forts du système français et sont appréciées des parents d'élèves.

M. le proviseur met en avant le fait que mécaniquement l'élargissement du nombre d'écoles restreint le vivier.

M. Zuccheri pointe les DPI comme un frein pour l'arrivée de nouveaux élèves. M. le proviseur indique que l'établissement a bien sollicité la DAF à ce sujet et que la réflexion est en cours.

Mme Mabrouk indique que l'effectif par classe est trop important en maternelle pour être attractif. M. le consul rappelle que la baisse du pouvoir d'achat des familles est aussi un point important. Il faut donc avoir une politique plus attractive au niveau du coût d'entrée dans le lycée.

M. le proviseur rappelle la dynamique de projet à l'œuvre dans l'établissement. Une partie sera abordée dans la suite de la présentation.

L'évolution des effectifs à LGF et sur les autres sites est présentée.

c. Utilisation des moyens horaires

Le H/E de LGF est présenté en comparaison d'autres établissements.

L'évolution pluriannuelle du H/E de LGF est présentée.

La consommation des moyens au-delà du référentiel horaire est présentée. La proportion relative par discipline est indiquée.

Les effectifs moyens par niveau sont présentés. Ils sont rapportés aux disciplines.

La consommation des moyens au-delà du référentiel par niveau est présentée.

Une synthèse des moyens consommés au-delà du référentiel horaire est présentée.

M. le proviseur indique que ces moyens supplémentaires représentent une couverture de 20 ETP.

Une question se rapporte à la composition de la classe musée et au fait que les parents n'ont pas reçu d'information sur ce dispositif.

M. le proviseur indique que cette présentation n'a pas vocation à préparer à une restriction de moyens sur l'établissement. En revanche, il lui paraît judicieux de partager l'état de consommation actuel des moyens et de pouvoir partager sur l'efficacité de la répartition de ces derniers.

d. Dispositifs d'accompagnement

Les dispositifs d'accompagnement existant en 2023-2024 sont présentés ainsi que leur évolution sur 2024-2025.

e. Ecole inclusive

Un graphique de présentation de l'évolution du nombre de dispositifs est présenté pour LGF.

Un tableau de présentation de l'évolution du nombre de situations entre les deux dernières années sur l'école Paul Verlaine est présenté.

M. le proviseur présente l'attention portée au fait de ne pas mettre en place des PAP pour remédier à des difficultés scolaires qui relèvent de l'investissement des élèves.

M. Spanu et Mme Mabrouk pointent la difficulté d'intégrer des élèves présentant des troubles TDAH.

M. le consul préconise que la prise en charge de ces élèves soit partagée entre les EGD et les établissements partenaires.

M. Zucchero suggère que l'ERT et LGF harmonisent leur approche car selon lui, ce n'est pas une réelle préoccupation à R. Desnos. Mme Caizergues répond que c'est bien un sujet d'attention également pour cette école qui intègre un nombre d'AESH important.

M. le proviseur rappelle tout ce qui est fait dans l'établissement sur l'inclusion scolaire. Il met en avant les limites et la réflexion en cours au sein de notre structure. Il souligne l'investissement demandé aux enseignants en la matière.

Les dispositifs existant sur l'établissement sont présentés.

f. Voyages scolaires

Les voyages scolaires sur l'école Paul Verlaine pour l'année 2023-2024 sont présentés.

Les voyages scolaires sur LGF pour l'année 2023-2024 sont présentés.

Mme Marolo soulève la question de l'accès à ces voyages à l'ensemble des élèves.

M. le proviseur rappelle que l'objectif est bien d'amener tout le monde mais que nous sommes parfois confrontés à la réticence de certaines familles.

M. le consul s'interroge sur certaines destinations comme Istanbul, retenu pour un projet abondant l'apprentissage de la langue arabe. Il propose également de préconiser la France comme destination, pour participer à l'ouverture vers la culture française.

Monsieur le consul évoque également la question du coût, notamment pour des voyages excédant 3000 DT pour les familles dans d'autres établissements.

M. le secrétaire général indique être surpris par le fait que certains élèves boursiers participent à un voyage à Singapour pour une contribution de 8000 DT par famille.

M. le proviseur rappelle et salue l'engagement des enseignants sur l'organisation des voyages.

g. AP Zone, événements forts, projets pédagogiques

Les AP organisés ou sur lesquelles l'établissement sur l'année 2023-2024 a fait participer des élèves sont présentées.

Les projets culturels organisés sur l'école Paul Verlaine pour l'année 2023-2024 sont présentés.

Les projets sportifs organisés sur l'école Paul Verlaine pour l'année 2023-2024 sont présentés.

Les projets pédagogiques organisés sur l'école Paul Verlaine pour l'année 2023-2024 sont présentés.

Une présentation des événements pédagogiques forts sur LGF est faite.

i. Mise en place du projet pHARe

Le plan de mise en place dispositif pHARe (lutte contre la harcèlement) sur l'établissement est présenté.

M. le consul informe du financement par l'APE du théâtre forum et de l'intervenant psychologue. Mme Benaceur propose des vidéos qui peuvent être projetées auprès des élèves. Elle évoque également l'action « *la boîte aux lettres Papillons* ».

j. Bilan du CDI

Un bilan a été transmis par mail. Des éléments de ce bilan sont mis en avant: volume d'activité, thèmes de travail mis en avant par les projets menés en lien avec les documentalistes.

M. Zuccherro pointe le nombre de livres non rendus et la possibilité d'associer l'APE.
M. le proviseur indique qu'une méthode un peu plus coercitive pourrait être employée cette année (facturation des livres non rendus).

k. Engagement des élèves

Les clubs ou activités dans lesquels les élèves sont plus particulièrement impliqués en tant que forces vives (propositions d'action) sont présentés.

i. Bilan du service d'infirmerie

Deux bilans d'activités ont été transmis. Le nombre de passages est plus particulièrement mis en avant. Déjà évoqués précédemment, il faut souligner l'implication de ce service sur le suivi des EBEP et de PHARE. Il gère aussi les contacts avec les services de médecine scolaire tunisienne et le contact avec les psychologues travaillant en vacation avec l'établissement.

M. le proviseur fait observer que les fins de période inter-congés sont systématiquement plus propices aux passages à l'infirmerie.

M. Zuccherro revient sur le bilan de l'infirmerie qui met en avant le manque de respect des personnes et des locaux de la part des élèves.

M. le proviseur répond sur la nécessaire autorité et l'attention à la règle que nous portons auprès de nos élèves.

Les enseignants pointent la « décontraction » des élèves depuis le début de l'année.

l. Réhabilitation des locaux.

Le proviseur souligne l'implication des services en la matière.

Les travaux au sein de l'école Paul Verlaine sont présentés: Construction du bâtiment N, installation de la climatisation et d'insonorisation dans des salles comme la restauration et la motricité, réhabilitation du bâtiment L, réhabilitation des toilettes de toilettes dans la cour ou au bâtiment K, divers aménagements suite à suggestions d'enseignants.

Les travaux des infrastructures sportives sont présentés: installation de salles au bâtiment G, réhabilitation du gymnase du bâtiment E, réfection de zones abîmées de la piste de sport et rénovation des vestiaires.

Des travaux dans les sanitaires de plusieurs bâtiments et les extérieurs du bâtiment E sont présentés. Des travaux de réfection des peintures aux bâtiments S et T sont présentés ainsi que l'installation de climatisation au bâtiment E.

Des travaux au sein du CDI et dans les extérieurs du bâtiment G sont présentés.

La création d'une nouvelle infirmerie et le ravalement du bâtiment G sont présentés.

Les travaux de la cantine (zone de fabrication) sont présentés.

5. Bilan du projet d'établissement 2021-2024

Les proviseurs adjoints présentent une synthèse des constats partagés autour des axes du précédent projet d'établissement. Il est décliné suivant les axes:

- Axe 1- Développer l'excellence pédagogique et éducative pour tous
- Axe 2 - Former nos élèves pour qu'ils deviennent des citoyens éclairés, des adultes responsables et autonomes
- Axe 3 - Améliorer le cadre de vie et de travail de l'établissement
- Axe 4 - Ouvrir l'établissement sur son environnement local et sur le monde

Départ de M. Spanu.

6. Présentation du protocole EPS

Le protocole EPS a été envoyé en PJ. Il doit être validé par le Conseil d'établissement.

Adoption à l'unanimité.

Contre :

Abstention :

Pour : 18

7/ Questions diverses

● Conseillers des français de l'étranger

M. Michel Zuccherro :

1) Organisation d'une cérémonie de remise du DNB.

Chaque année, une cérémonie républicaine est organisée pour remettre, classe par classe, les diplômes du DNB aux élèves, en présence des conseillers consulaires. Cette cérémonie est planifiée dès réception des diplômes.

M. Zuccherro pointe le fait que l'ERT en fait un événement. Cette année, au théâtre municipal, par exemple avec des représentations d'élèves. M. Zuccherro souhaite quelque chose d'un peu plus solennel.

Mme Caizergues indique que côté APE, les priorités budgétaires seraient plutôt à accorder à des projets pédagogiques.

M. le proviseur informe qu'une réflexion sera amorcée sur le sujet.

Après discussion, la direction de l'établissement indique être disposée à une réflexion pour une évolution vers une cérémonie plus marquante à l'égard des élèves et de leurs parents

Mme Madeleine Bennaceur :

1) Serait-il possible pour lutter contre le mal-être des élèves et les aider... de mettre en place "la boîte aux lettres Papillons" <https://www.associationlespapillons.org/>. Je remercie l'école Robert Desnos pour la mise en place du magnifique banc de l'amitié ! Est-il possible d'avoir une idée des conséquences de sa présence à l'école.

Depuis la rentrée 2023, l'école Paul Verlaine a renforcé son équipe de vie scolaire. 4 personnels sont présents. Le service de santé scolaire organise une permanence avec un psychologue. Une mobilisation forte de l'établissement s'est faite depuis l'année dernière autour du harcèlement. L'installation de cette boîte peut être étudiée en gardant à l'esprit que la multiplication des dispositifs finit par les rendre illisibles.

2) *le 1/4 d'heure de lecture est-il en vigueur ?*

75% des classes pratiquent régulièrement le 1/4h lecture.

Les autres classes ont des pratiques différentes en terme d'organisation de temps de lecture.

3) *Pourriez-vous faire le point sur les élèves présentant des handicaps (des "dys" aux élèves plus handicapés).*

Que fait l'ERLM pour répondre à cette situation ? Aménagement salles, cour? Formation des enseignants? Formation des AVS (assistantes de vie scolaire) : y a-t-il une charte définissant leurs obligations et leurs droits ?

Des éléments ont déjà été transmis lors du point sur le bilan de fonctionnement annuel.

L'ERLM s'engage dans une démarche d'inclusion renforcée. Une commission Qual'Inclus a été créée afin de mettre en place des actions de formation et de sensibilisation pour mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers.

a. Les élèves en situation de handicap lourd sont dans des salles dédiées.

b. Les enseignants ont pu bénéficier d'une formation "dans la peau d'un TDAH".

c. De nombreuses actions de sensibilisation ont été organisées la semaine du 29 janvier 2024. 2024-2025: Formation des AESH (mercredi 20 novembre et 11 novembre 2024). Un contrat de travail tripartite définit les droits et missions des AESH.

4) *Avez-vous mis en place le banc de l'amitié <https://www.playgones.com/le-banc-des-copains-un-banc-de-amitie/>*

Non. La possibilité sera étudiée pour l'école Paul Verlaine.

5) *Devenir des élèves pour lesquels l'Agence s'était engagée à laisser l'internat ouvert ?*

Les deux élèves en première l'année passée se sont vus octroyer une bourse spécifique interne alors qu'ils sont demi-pensionnaires. Ils ont opté pour un logement particulier. La solution proposée par l'APE leur a été communiquée.

● Représentants des parents

- Comment seront gérés les voyages cette année (externalisation ? Paiements,...) ?

Tous les voyages organisés par l'établissement seront gérés par l'établissement selon la procédure mise en place (dématérialisation) et notamment présentée lors du CGG du 26/06/2024 avec la charte des voyages et sorties scolaires.

- A quoi vont servir les tests de niveau qui ont été passés par les élèves de 6ème et 4ème en mathématiques et français ? Quels sont les résultats moyens pour les élèves de LGF ?

En 6ème, ils sont utiles à la répartition des élèves dans les groupes de besoin. En 4ème, ils peuvent aussi être utiles pour une approche par compétence lors de cours en groupe. D'une manière générale, l'approche par compétence peut donner à l'enseignant des champs qui restent plus particulièrement à travailler.

Si certains résultats demeurent à nuancer, les tests permettent également d'identifier des axes à renforcer plus particulièrement. Pour le cycle 3, une attention particulière sera ainsi apportée à la production d'écrit en français et à la compétence "raisonner" en mathématiques.

- Quelles mesures d'amélioration des conditions d'accueil (climatisation) des élèves vont être apportées, notamment pour les salles du primaire qui sont très chaudes ?

L'ensemble immobilier de l'école Paul Verlaine aura été réhabilité. La composante thermique a été prise en compte dans cette restructuration. Les conditions thermiques autour de l'été 2024 ont été globalement bonnes. Les aménagements matériels et horaires ont démontré une certaine efficacité. La climatisation demeure une solution de dernier recours pour l'AEFE.

- Les associations sportives AS et les cvl cvc n'étant pas constitués légalement, Apeesft se propose de leur donner un cadre indépendant et légal, peut-on envisager cela rapidement ?

Les actions du CVL et du CVC rentrent dans les comptes de l'établissement car ce sont des instances prévues dans les établissements.

Le statut de l'AS constitue une difficulté. La direction a présenté la possibilité de support associatif. L'équipe d'EPS n'est pas unanime à ce jour pour aller vers cette solution.

La direction souligne que cela permettrait de sortir d'un statut très insatisfaisant à ce jour.

- Comment sont assurés les enfants lors des événements sportifs AS et les rencontres sportives ? Ainsi que les festivités culturelles et musicales hors temps scolaire ?

Réponse apportée lors du CE du 27/11/2024

- Matériel informatique pour PV : l'informatique est une matière obligatoire dans le programme. Toutefois, depuis plusieurs années les élèves du primaire n'ont plus de cours informatique pour absence de matériel (sauf pour des CM2 qui ont eu des cours très occasionnels l'année dernière). Des promotions passent au collège sans avoir les cours informatiques prévus.

Cette année on nous annonce qu'un audit a eu lieu en octobre et que ce dernier a détecté une désuétude de l'infrastructure réseau de l'établissement. Par conséquent, il faut attendre un travail de fond sur les réseaux qui aura lieu sur l'année 2025.

Quelles solutions peut-on envisager pour ne pas perdre encore une année et pour que plusieurs niveaux (CE1- CM2) aient des cours informatiques. Peut-on installer des ordinateurs portables avec connexion wifi ? Sinon quelles sont les solutions alternatives ?

La solution envisagée est d'utiliser les salles de LGF quand elles sont libres. L'utilisation des ordinateurs portables portent deux écueils : l'utilisation du wifi suppose tout de même un passage par les infrastructures de l'établissement qui sont en fragilité d'une part et la manipulation par des élèves venant de classes différentes engendrent un risque fort de détérioration du matériel en peu de temps.

Apprentissage de la langue arabe :

- De moins en moins de parents inscrivent leurs enfants à la section internationale Arabe parce qu'ils trouvent que leurs enfants ont un faible niveau en arabe au primaire. Ils ont peur que leurs enfants se

*trouvent en difficulté vu le gap requis en 6ème internationale par rapport au niveau d'arabe en CM2.
-quelles sont les mesures entreprises pour améliorer le niveau d'arabe au primaire, qui selon les parents se détériore d'année en année ?*

Cette année, 42 élèves ont intégré la SI Arabe en 6ème. Ce chiffre n'est pas en baisse. Au terme de 2 mois de fonctionnement, seuls 2 élèves semblent en difficulté. Pour rappel, l'apprentissage d'une langue étrangère reste une initiation.

Au cours de ces dernières années, la mise à disposition massive de moyens (jusqu'à 10 profs d'arabe pour moins de 40 classes) n'a pas eu d'impacts positifs visibles. Il faut d'ailleurs constater qu'au lycée, le nombre d'élèves en BFI franco arabe est d'une grande faiblesse (15 pour entre 30 et 40 élèves en SI jusqu'en 3ème).

Plusieurs réflexions et formations ont été engagées ces dernières années avec peu d'effet sur les pratiques. Aussi, les cours ont été essentiellement reposés en classe entière.

De nouvelles réflexions peuvent être menées mais très clairement la direction refusera qu'elle ne soit tournée que sur le fait d'obtenir des groupes à effectifs réduits sans que des questions de cohérence pédagogiques (objectifs partagés par niveau, groupe de compétences aux critères connus, échange de pratiques pédagogiques) soient abordées de façon approfondie. Il est clair aussi que l'APC peut constituer un point d'appui pour les grands débutants.

Il est aussi clair que la formation en arabe ne vise pas à assurer un bilinguisme.

- A quand la section internationale au primaire ?

L'organisation du temps scolaire ne permet pas de proposer de SI en primaire (question déjà abordée lors de précédentes instances).

Cantine :

- Quand aura lieu l'appel d'offre ?

Les travaux de la cuisine sont en cours de finition, nous allons pouvoir présenter cette dernière aux soumissionnaires. Nous pensons pouvoir faire la consultation entre décembre et janvier pour une exploitation en février- mars avec le prestataire qui sera retenu. Bien évidemment le délai est aussi tributaire de la validation de la consultation par le bureau des marchés publics de l'AEFE. Les mêmes membres de la commission d'appel d'offre de la restauration (élus au CE) seront décisionnaires pour l'attribution de ce marché.

- Vu que l'intervention du prestataire actuel a été prolongée, nous demandons à reprendre les commissions cantine en la présence des parents pour discuter et valider les menus.

Demande entendue.

M. le proviseur indique la tenue du prochain conseil d'établissement et du prochain conseil de groupement de gestion le mercredi 27 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h35.

Le Proviseur

Amand RQUIER

